

COMMUNE DE FONTAINES EN SOLOGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 20 JANVIER 2022
Affichage

L'an deux mil vingt-deux, le 20 Janvier à 19 heures, le conseil municipal de la Commune de Fontaines en Sologne, dûment convoqué le 13 Janvier, s'est réuni en session ordinaire à huit clos à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur BARON Gérard.

Séance décidée à huit clos à l'ouverture et votée à la majorité absolue des conseillers présents ou représentés (art L.2121-18 du CGCT)

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13 Janvier 2022.

Présents : M. BARON Gérard, M. LEPINE Denis, Mme GARNIER Pascale, Mme PANGAULT Gaëlle, M. CHAUSSET Laurent, Mme LIGNIERE Marie-José, M. ECUYER Franck, M. MECHIN Damien, Mme LECOMTE Roselyne, Mme ROBINEAU Caroline, Mme NORMAND Sandrine, M. JAHANT Emmanuel, M. AMELOT Claude.

Absentes excusées : Mme MOREAU Peggy, Mme PASQUIER Dorine

A été élu secrétaire de séance : Mme NORMAND Sandrine

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Pouvoir : 0

Votants : 13

1-CCGC : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2020

Le Conseil municipal a présenté et pris acte du rapport annuel d'activités sur le prix et la qualité du service public d'eau et d'assainissement- exercice 2020 fourni par la Communauté de communes et approuvé lors de la séance du conseil communautaire du 22 novembre 2021.

Le Conseil municipal n'émet aucune remarque et approuve le rapport.

2- ORGANISATION ET REGLES DU TEMPS DE TRAVAIL DES SERVICES

Pour répondre à la demande de la Préfecture et afin de se mettre en conformité à compter du 1^{er} janvier 2022 sur l'application des règles du temps de travail, le conseil municipal fixe la durée annuelle légale à 1607 heures pour les agents travaillant à temps complet.

3- PASSAGE DU TOUR DU LOIR-ET CHER 2022

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le Tour du Loir-et-Cher se déroulera du 13 au 17 avril 2022 avec un passage prévu dans notre commune le **mercredi 13 avril 2022**.

La séance est close à 21h35

La prochaine séance du Conseil Municipal est programmée pour le jeudi 24 Février 2022



Le Maire,
Baron
BARON Gérard